

**Zeitschrift:** Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire  
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

**Herausgeber:** Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

**Band:** 66 (1924)

**Heft:** 11

**Rubrik:** Verschiedenes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Traité de Thérapeutique chirurgicale des Animaux domestiques,**  
par *P. J. Cadiot* et *J. Almy*, Professeurs à l'École d'Alfort. Tome  
premier, avec 314 figures dans le texte. Troisième édition par  
*M. Cadiot*, Paris, 1923. Vigot frères, éditeurs.

La parution de ce livre, depuis si longtemps annoncé et attendu est maintenant achevée. La disposition du texte est la même que dans la précédente édition; cependant l'étendue de la matière traitée dans chaque chapitre est plus vaste, car elle enregistre les données et les résultats des expériences récentes.

La première partie comprend la chirurgie générale et la technique opératoire: moyens de contention, anesthésie, antisepsie et aseptie chirurgicales, hémostase, hyperémie artificielle, hydrothérapie, massage, électrothérapie, radiothérapie, cautérisation, autoplasie, pansements, bandages.

Les II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> parties traitent des affections communes à tous les tissus, celles des tissus en particulier et des régions. Cette disposition du texte s'écarte beaucoup de celle pratiquée dans les livres allemands. A mon avis l'ouvrage de Cadiot y gagne, car elle assure la clarté et une orientation facile.

Par contre, la description est toute autre: l'étiologie, la pathogénèse et la symptomatologie sont traitées en abrégé, pour accorder à la thérapeutique un exposé plus étendu; ce caractère répond en entier au titre du livre et le fera d'autant plus apprécier du praticien.

Des figures intercalées dans le texte, les unes sont très instructives, les autres sont moins bien réussies.

L'ouvrage recevra auprès des étudiants et des vétérinaires de langue française toute l'approbation et l'accueil mérités; nous pourrons aussi en tirer de grands avantages, car rien n'élargit autant l'horizon que l'étude approfondie consignée dans les manuels rédigés en langue étrangère.

Pour ses raisons ainsi que pour les avantages qu'il présente en lui-même, ce livre est donc à recommander à tous ceux que la chirurgie intéresse.

*Sch.*

## V e r s c h i e d e n e s .

### Gesellschaft Zürcherischer Tierärzte.

Ordentliche Frühjahrsversammlung Mittwoch, den 21. Mai 1924, nachmittags 2 Uhr im „Du Pont“, Zürich. Traktanden: 1. Protokoll. 2. Rechnungsabnahme. 3. Mitteilungen des Vorstandes. 4. „Die Vivisektionsinitiative“, Orientierung durch Herrn Prof. Dr. W. Frei. 5. Militärversicherung der Pferdeschatzungsexperten. 6. Beitritt zum schweiz. Ärztesyndikat. 7. Diverses.

Die Traktanden 1, 2 und 3 waren rasch erledigt. Das Hauptinteresse galt der Behandlung der Volksinitiative betreffend die Visisektion, deren Wesen und Zweck Herr Prof. Dr. W. Frei in einem überaus interessanten und lehrreichen Referate klarlegte. Nach ausgiebiger Diskussion wurde einstimmig beschlossen, das Komitee, welches sich eigens zum Zwecke der Bekämpfung der Vivisektionsinitiative gebildet hat, mit allen zu Gebote stehenden Mitteln zu unterstützen und sich mit dessen Intentionen solidarisch zu erklären. Eine vom Referenten vorgelegte Resolution zu Handen dieses Komitees wurde einstimmig angenommen.

Zu Traktandum 5 gab der Vorstand die Erklärung ab, dass die Frage der Versicherung der Pferdeschätzungsexperten noch nicht gelöst sei; hingegen hält die Gesellschaft ihr Postulat aufrecht, wonach die Pferdeschätzungsexperten in die Militärversicherung eingeschlossen werden sollen.

Was den Beitritt zum schweiz. Ärztesyndikat betrifft, so ergab die Diskussion, dass das Bedürfnis nach einem Anschluss an das Syndikat nicht vorhanden sei; hingegen beschloss die Versammlung, den Anschluss an den Verband schweiz. Kreditschutzvereine anzustreben.

In Rücksicht darauf, dass im Laufe dieses Sommers die Gesellschaft schweizerischer Tierärzte in Zürich tagen wird, bestellte die Versammlung auf Antrag des Vorstandes ein Organisationskomitee, bestehend aus den

Herren Dr. Heusser, Zürich,  
 „ Prof. Dr. Bürgi, „  
 „ K. T. Dr. Baer, „  
 „ Oberst Mahler, „  
 „ Dr. Krupski, „

Die diesjährige Herbstversammlung der G. Z. T. soll anlässlich der Kant.-Ausstellung in Winterthur stattfinden. *Kolb.*

#### **Société des Vétérinaires Vaudois.**

*L'assemblée générale* du printemps a eu lieu à *Lausanne*, le 25 Mai 1924. *Objets à l'Ordre du jour.* Opérations statutaires. Mr. Duchosal: Introduction à la discussion. 1. Sur le Syndicat des médecins suisses; 2. Sur l'assurance militaire des experts de chevaux. Mr. Ravussin: Marques de propriété.

L'assemblée désigne Mr. Duchosal pour exposer le point de vue des vétérinaires vaudois à la séance spéciale du comité des vétérinaires suisses et elle prend les décisions suivantes, qui furent admises à l'unanimité.

La société des vétérinaires vaudois, dans sa séance du 25 Mai, après avoir discuté la proposition d'entrer dans le Syndicat des médecins suisses et la question de l'assurance militaire des experts

vétérinaires charge son délégué d'exposer au comité central ce qui suit:

1. *Entrée dans le Syndicat des médecins suisses.*

Considérant, qu'en particulier pour ce qui concerne l'achat en gros des médicaments, la question n'a qu'un intérêt secondaire pour les vétérinaires vaudois, qui ne sont pas autorisés à vendre des remèdes, vente exclusivement réservée dans notre canton aux pharmaciens, la société des vétérinaires vaudois décide de laisser au comité central le soin d'agir au mieux des intérêts des vétérinaires suisses et déclare d'avance se rallier aux décisions qui seront prises; tout en attirant l'attention du comité central sur les conséquences financières des propositions du Syndicat des médecins suisses.

2. *Assurance militaire des experts vétérinaires.*

Il résulte de la discussion de la question de l'assurance militaire des experts vétérinaires, qu'un mécontentement général persiste en présence de l'infériorité manifeste dans laquelle se trouvent les experts vétérinaires vis-à-vis des autres experts.

La société des vétérinaires vaudois demande au comité central d'intervenir auprès de l'autorité fédérale, afin que cette question soit liquidée définitivement en notre faveur.

Monsieur Ravussin présente une très intéressante étude accompagnée de nombreuses photographies sur l'origine des marques diverses, qui au cours des derniers siècles ont été employées dans nos familles romandes, pour marquer les meubles, outils, bestiaux et même les immeubles appartenant à une même famille.

Le Secrétaire Dr. *Louis Roux.*

**Verein Solothurnischer Tierärzte.**

Sommer-Versammlung in Rodersdorf, Samstag, den 31. Mai 1924, vormittags 10. 40 Uhr.

Traktanden: 1. Protokoll. 2. Versicherung der Militärschatzungsexperten. 3. Anschluss an das schweiz. Ärztesyndikat. 4. Nachmittags Besuch der Versammlung der Tierärzte Basels. Vortrag Dr. Stäheli über Unfruchtbarkeit des Rindes.

Der Vorstand.

**Personalien.**

**Wahl.** Zum Verwalter des Schlachthofes in Bern ist an Stelle des demissionierenden Herrn E. Schneider gewählt worden: Herr Tierarzt Dr. Maurice Noyer in Bern.